

Rupture impossible, harmonie improbable: N. Sarkozy et B. Obama dans la continuité des relations franco-américaines

Vaicbourdt, Nicolas

Veröffentlichungsversion / Published Version

Arbeitspapier / working paper

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:

SSG Sozialwissenschaften, USB Köln

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Vaicbourdt, N. (2009). *Rupture impossible, harmonie improbable: N. Sarkozy et B. Obama dans la continuité des relations franco-américaines*. (DGAP-Analyse Frankreich, 4). Berlin: Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-131174>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer Deposit-Lizenz (Keine Weiterverbreitung - keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use:

This document is made available under Deposit Licence (No Redistribution - no modifications). We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document. This document is solely intended for your personal, non-commercial use. All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

DGAPanalyse

Frankreich

Forschungsinstitut der
Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik

Juni 2009 N° 4

Rupture impossible, harmonie improbable: N. Sarkozy et B. Obama dans la continuité des relations franco-américaines

Nicolas Vaicbourdt



Deutsche Gesellschaft
für Auswärtige Politik e.V.

Die DGAPanalysen Frankreich erscheinen
mit freundlicher Unterstützung der

Robert Bosch **Stiftung**

Redaktion:
Claire Demesmay und Katrin Sold

Herausgeber:
Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V. | Rauchstraße 17/18 | 10787 Berlin
Tel.: +49 (0)30 25 42 31-0 | Fax: +49 (0)30 25 42 31-16 | info@dgap.org | www.dgap.org | www.aussenpolitik.net
© 2009 DGAP

Die DGAP trägt mit wissenschaftlichen Untersuchungen und Veröffentlichungen zur Bewertung internationaler Entwicklungen und zur Diskussion hierüber bei. Die in den Veröffentlichungen geäußerten Meinungen sind die der Autoren.

Résumé/Summary

Nicolas Vaicbourdt

Rupture impossible, harmonie improbable : N. Sarkozy et B. Obama dans la continuité des relations franco-américaines

- Depuis les débuts de la Ve République, les relations franco-américaines se caractérisent par un rythme spécifique, marqué par des phases de distanciation et de rapprochement.
- À rebours de la tradition gaulliste, le président Sarkozy se présente comme philo-américain, tant dans son soutien aux États-Unis que sur le plan personnel.
- Malgré la volonté de rapprochement de Paris, la position des deux pays reste marquée par des intérêts nationaux qui sont souvent antinomiques.
- Il ne pourra y avoir de multilatéralisme, comme le souhaitent les présidents Obama et Sarkozy, que si la France et les États-Unis parviennent à se rapprocher sans renoncer à leurs intérêts nationaux.

Between Distance and Rapprochement—Sarkozy, Obama and the Rhythm of the French-American Relations

- Since the beginnings of the French Fifth Republic, bilateral Franco-American relations have been marked by their continuous alternating phases of distance and rapprochement.
- Contrary to Gaullistic traditions, President Sarkozy's pro-American standpoint as much is articulated in his support of American positions as it takes place on a personal basis.
- In spite of the resulting attempt of a rapprochement, both countries tie central questions of external relations to their national interests which often still conflict with each other.
- Reaching a rapprochement which respects national interests thus is a decisive prerequisite for both the current Presidencies of Obama and Sarkozy to realize the multilateral approach they strive for.

Sommaire

Des relations traditionnellement complexes.....	5
La crise irakienne de 2002.....	6
Vers une réconciliation franco-américaine.....	8
«Sarkozy l'Américain».....	9
Notes.....	12

Rupture impossible, harmonie improbable : N. Sarkozy et B. Obama dans la continuité des relations franco-américaines

Nicolas Vaicbourdt

L'élection du président Barack Obama a bouleversé l'image internationale des États-Unis ; entraînant en France, comme ailleurs, un courant de sympathie aussi intense que fut l'antiaméricanisme sous son prédécesseur. Alors que le président Nicolas Sarkozy n'a jamais caché un philo-américanisme, pourtant extrêmement rare dans la tradition politique française, de nombreux observateurs s'attendaient à un net réchauffement des relations bilatérales, surtout après la crise de l'année 2003. Après seulement quatre mois de la nouvelle administration américaine, l'effet conjugué des deux présidents semble des plus relatifs, même au niveau symbolique. La diplomatie française n'a pas amplifié une politique déjà marquée par une volonté de rapprochement depuis l'élection de N. Sarkozy. Or celle-ci s'inscrit elle-même, certes avec davantage d'enthousiasme et de visibilité, dans la continuité d'une réconciliation amorcée aux lendemains de la crise irakienne, destinée à reprendre le cours de coopération traditionnel. On pourrait dès lors s'interroger sur l'influence réelle des personnalités dans l'évolution de relations bilatérales, dictées par les intérêts propres de deux nations qui revendiquent un rôle prééminent dans l'organisation même du système international, et qui, depuis au moins l'avènement de la V^e République, semblent connaître un rythme spécifique, alternant volonté d'établir une relation privilégiée et phase de confrontations.

Des relations traditionnellement complexes

Tumultueuses et passionnées, les relations entre la France et les États-Unis sembleraient presque suivre une règle établie depuis les débuts de la V^e République. Chaque mandat présidentiel inaugure un souffle nouveau dans les relations bilatérales, apaisant les tensions vécues par les équipes pré-

cédentes. En 1958, Charles de Gaulle prétendit mettre terme aux tensions récurrentes depuis la crise de Suez (1956), mais son désir d'établir un directoire à trois de l'Alliance atlantique se brisa sur l'indifférence apparente de Dwight D. Eisenhower. Se révélant un allié sans faille lors de la crise de Cuba en 1962, de Gaulle était néanmoins hostile aux projets de force atomique multilatérale (MLF) de John F. Kennedy ; de plus, il ne cessa de s'opposer à Lyndon B. Johnson, notamment en Asie du sud-Est ou au Moyen-Orient, avant de franchir le Rubicon en quittant en 1966 la structure militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), signe de la volonté d'indépendance à l'égard des États-Unis. Richard Nixon et Henry Kissinger, francophiles pragmatiques, s'efforcèrent de rétablir de meilleures relations avec la France en reconnaissant son indépendance d'esprit au sein du bloc occidental.¹ Ce que Georges Pompidou apprécia fortement, abandonnant la posture gaullienne dans les relations bilatérales au profit de relations cordiales, voire complices, sur un certain nombre de dossiers – dont l'établissement d'une coopération nucléaire militaire secrète. Ceci n'empêcha pas le président français de s'opposer ensuite fermement à Kissinger et Nixon à l'occasion de l'année de l'Europe et du projet américain d'une nouvelle charte atlantique.

C'est en dénonçant les méfaits d'une politique marquée par un antiaméricanisme *a priori* que Valéry Giscard d'Estaing inaugura son mandat : son désir de rapprochement avec les États-Unis se traduit par une relation de travail efficace avec Gerald Ford puis Jimmy Carter. Dans les dernières années de son mandat, en dépit de sa réputation atlantiste, il devait pourtant à son tour se retrouver en contradiction avec les États-Unis, notamment sur la réponse apportée par Washington au regain d'activisme soviétique après l'invasion de l'Afghanistan.

Tout comme le chancelier fédéral Helmut Schmidt, il critiqua l'excessive fermeté des États-Unis. Bien que l'épisode fût moins dramatique que les précédents, il conduisit à une nouvelle détérioration des relations franco-américaines et à la relance du couple franco-allemand et du projet stratégique européen; dans la continuité de ses prédécesseurs gaullistes. Quant à François Mitterrand, s'il commença son premier mandat, en 1981, comme l'allié le plus solide de Ronald Reagan dans la «nouvelle Guerre froide», il n'en connut pas moins de nombreuses tensions avec les États-Unis. Son discours de janvier 1983 au Bundestag, dans lequel il exprima son soutien pour la position occidentale dans la crise des Euromissiles, fut perçu comme décisif par Washington. Toutefois, en opposition avec la politique de l'administration Reagan en Amérique latine puis au Proche-Orient, il eut à affronter de nouvelles tensions tant au sujet des questions économiques (à propos de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – GATT) que sur les enjeux stratégiques de la Guerre froide (notamment au sujet de l'Initiative de défense stratégique – SDI). Les premières années de son second mandat, dans le contexte de la fin de la Guerre froide et de la première guerre du Golfe, furent certes marquées par une relation confiante et constructive avec George H. W. Bush. Toutefois, les désaccords habituels refirent surface au cours du grand débat «architectural» post-Guerre froide de la première moitié des années 1990. Cependant, compte tenu des difficultés attendues de la part d'un dirigeant qui ne pouvait pas être perçu comme atlantiste ou même philo-américain, de surcroît initialement lié au Parti communiste par le Programme commun, les deux mandats de François Mitterrand s'avèrent une «anomalie» de stabilité dans les relations bilatérales.

Le retour aux affaires d'un président gaulliste, après deux décennies d'alternance, ne modifia pas le mouvement de balancier des relations bilatérales, mais en accrut l'amplitude. Débarrassé de la Guerre froide et face à un président Bill Clinton au multilatéralisme affiché à défaut d'être toujours mis en œuvre, Jacques Chirac inaugura son premier mandat en lançant une initiative visant à normaliser les liens de la France avec l'OTAN, tout en s'engageant à revitaliser les relations franco-américaines

dans l'après-Guerre froide. Cette initiative achoppa certes en 1997 sur une querelle concernant la répartition des commandements régionaux de l'OTAN et le constat que les États-Unis refusaient la transformation en profondeur de l'Alliance atlantique souhaitée par la France pour justifier sa pleine réintégration dans l'OTAN. Toutefois, elle ne remit pas en question les relations cordiales, à défaut d'être novatrices, entretenues entre Paris et Washington. L'élection de George W. Bush junior, doté d'un agenda en matière de politique étrangère – on l'aura oublié – fort modeste, ne bouleversa pas les relations bilatérales. Le fait que le président Chirac soit le premier chez d'État à se rendre à New York après le 11 septembre 2001 devait même souligner la chaleur des liens qui unissaient les deux pays. Il ne laissa guère augurer que juste un an plus tard, les deux pays allaient se trouver confrontés à la plus grave crise depuis celle de 1966.

La crise irakienne de 2002

On pourrait distinguer une constante dans les crises bilatérales : la volonté de la France de voir reconnaître son statut spécifique au sein de l'Alliance – au moins à égalité avec la Grande-Bretagne, comme l'avait officiellement réclamé le général de Gaulle en 1958 dans son mémorandum – ou à tout le moins de garantir les intérêts d'une Union européenne où la France tenait un rôle prépondérant. En même temps, de la crise de Cuba à celle des Euromissiles, lors de la première guerre du Golfe ou au lendemain du 11 septembre, jamais la France n'avait manqué à son «devoir» de solidarité lors d'une crise majeure où les États-Unis considéraient que leur sécurité nationale était en jeu.

Après une phase de soutien initiale lors de l'opération engagée en Afghanistan, les désaccords profonds ne tardèrent pas à se faire sentir.² Influencé par les néoconservateurs de son administration, George W. Bush engagea le pays dans une posture offensive en désignant, dans son discours sur l'État de l'Union début 2002, les «États-voyous» qui représentaient un danger pour la démocratie dans le monde. En septembre 2002, une seconde étape fut franchie lorsque le président annonça une nouvelle stratégie américaine qui reposait sur la notion

d'action préventive et indiquait un tournant résolument unilatéraliste de son administration. Paris ne surprit guère en critiquant cette orientation qui ne faisait que crédibiliser le discours tant décrié, notamment par les intellectuels français, sur le choc des civilisations

Non sans une ironie historique, le traditionnel rapport de force entre la France et les États-Unis connut un développement inédit. À front renversé de la crise de Suez de 1956, la France se positionna en défenseur du droit international, face à des États-Unis qui tentaient de démontrer que l'Irak de Saddam Hussein représentait une menace pour leur sécurité en dissimulant des armes de destruction massive et des liens privilégiés avec le réseau terroriste Al Qaïda et en prévoyait le renversement du régime. En claire opposition avec l'administration Bush, la France fit adopter par le conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), en novembre 2002, une résolution invitant l'Irak à se soumettre de nouveau à des inspections, menées par l'ONU et l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA). Ainsi, la France contraignait les États-Unis à restreindre leur unilatéralisme. Bien que deux camps se soient clairement opposés entre les partisans de la force à l'encontre de l'Irak et une coalition où se trouvaient aussi l'Allemagne et la Russie, qui souhaitaient une poursuite des inspections, la crise diplomatique se focalisa sur un affrontement franco-américain à la tribune des Nations unies.³

Alors que l'Europe se divisait sur la question irakienne et que les manifestations hostiles à la guerre sillonnaient les grandes villes d'Europe et du reste de la planète, le discours de Dominique de Villepin à l'ONU fut ressenti en France comme le symbole de la victoire des valeurs universelles du pays face aux États-Unis ; l'ultime round de la confrontation historique bilatérale.⁴ Du point de vue américain, ce discours et ceux qui suivirent constituèrent la preuve que les États-Unis ne pourraient pas, cette fois-ci, escompter le soutien de la France dans une crise majeure. Cette défection fut confirmée par la menace d'un veto français à une résolution des Nations unies sur une entrée en guerre contre l'Irak. La diplomatie française avait (en vain) tenté d'infléchir la position américaine ; ce qui n'était finale-

ment pas exceptionnel. Mais lorsqu'il fut évident que l'administration Bush ne reviendrait pas sur sa décision, pour la première fois, la France demeura figée sur ses positions, estimant qu'en tant qu'alliée et amie des États-Unis elle pouvait se permettre la critique. En dépit de leur échec aux Nations unies et de la division inédite de l'Alliance atlantique, les États-Unis et la coalition qu'ils avaient organisée envahirent l'Irak le 20 mars 2003.

Pour la première fois, il est vrai, la dispute franco-américaine ne s'inscrivait pas tant dans un rapport de force que dans une divergence profonde quant à la vision du système international et de son évolution. Non seulement la vision d'un multilatéralisme qui niait la logique du choc des civilisations s'opposait à l'unilatéralisme qui semblait bien le cautionner, mais comme en attestèrent sans se concerter Dominique de Villepin et Robert Kagan, deux visions universalistes s'étaient en fait opposées. Comme le ministre des Affaires étrangères français l'expliqua, la « patrie des droits de l'homme » avait privilégié dans son approche le respect du droit international, du dialogue entre les cultures et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; elle avait ainsi tourné le dos au devoir d'ingérence dont elle avait, quelques années auparavant, vanté les mérites au sujet des Balkans, de concert avec le président Clinton. Quant aux États-Unis, ils avaient privilégié une approche reposant sur la propagation de la démocratie à travers la planète.⁵ Ce que Kagan confirma à sa manière dans son livre *La puissance et la faiblesse*.⁶ Pour Robert Kagan, si l'Europe, et notamment la France, avait opté pour le multilatéralisme et pour la primauté du droit international, c'est parce que ses nations avaient perdu leur statut de grandes puissances et étaient désormais incapables d'exercer des responsabilités mondiales. Il revenait alors aux États-Unis, seuls « gendarmes du monde », d'assumer le fardeau de leur propre puissance et de leur responsabilité historique quant à la défense et à la promotion de la démocratie, ultime objectif de la guerre en Irak.

En dépit de la rapide victoire des États-Unis, la crise laissa des traces profondes. Au réveil de l'anti-américanisme en France répond celui de la francophobie (*French bashing*) à Washington.⁷ Tandis que la buvette du Sénat américain débaptisait les *French*

Fries pour les appeler *Freedom Fries*, et que la presse américaine semblait se déchaîner, l'administration Bush laissait échapper sa rancœur : à la remarque sur la « vieille Europe » (janvier 2003) du secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld succédèrent les propos de Condoleezza Rice sur son projet de « punir la France, ignorer l'Allemagne et pardonner à la Russie ». Le temps où Jean-Marie Colombani, directeur du très influent quotidien *Le Monde*, pouvait faire la une en titrant « Nous sommes tous Américains » était bien révolu et le fossé entre les deux pays abyssal.

Vers une réconciliation franco-américaine

La crise irakienne fit aussi une victime collatérale en la personne de l'Europe qui se divisa entre atlantistes et opposants à la guerre. La fameuse remontrance de Jacques Chirac à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale après la lettre des Huit et la déclaration de Vilnius mit à rude épreuve la diplomatie européenne tout en isolant progressivement la France.⁸ Le fossé transatlantique avait sans surprise eu des répercussions au sein de l'Union européenne entre la « vieille » et la « nouvelle » Europe. Le coût diplomatique et politique de la crise dépassant désormais l'enjeu, il apparut clairement à Paris qu'il devenait indispensable de rétablir une relation apaisée avec les États-Unis. D'où la volonté de Jacques Chirac de se raccommoier avec les États-Unis dès la fin officielle des combats en Irak. Ni le président ni son Premier ministre ne se rendirent certes aux obsèques de Ronald Reagan, mais l'année 2004 fut marquée par une manifeste volonté de rapprochement. On en vit les signes tant au moment du Sommet Union européenne–États-Unis à Dromoland en Irlande, les 25 et 26 juin 2004, que lors des cérémonies commémoratives du Débarquement de Normandie. Ce rapprochement fut d'autant plus nécessaire qu'en dépit des espoirs partagés par une opinion publique quasi unanime en France, George W. Bush fut réélu pour un second mandat.

Du point de vue américain, la nécessité d'une réconciliation apparut d'autant plus incontournable que la coopération franco-américaine s'était tout

de même poursuivie sans interruption tout au long de la crise diplomatique, quand bien même les opinions publiques n'en avaient pas été informées. Ainsi, dès 2003, la France acceptait que l'OTAN prenne la tête de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan où se trouvaient d'importantes forces françaises. Au cours de 2004 et 2005, la France et les États-Unis confirmèrent leurs positions communes sur le terrorisme, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, appuyèrent la demande irakienne d'aide de l'OTAN en vue de former des forces de sécurité et approuvèrent la formation d'un gouvernement intérimaire irakien. De façon symbolique, France et États-Unis jouèrent conjointement un rôle essentiel pour obtenir le vote d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies requérant le départ des forces syriennes du Liban et firent pression avec succès sur la Syrie pour qu'elle se soumette à cette injonction.⁹

Le contexte évolua avec les difficultés rencontrées en Irak, où l'absence de preuves d'armes de destruction massive renforça l'ampleur d'un anti-américanisme planétaire, et le traditionnel renouvellement des équipes après une élection présidentielle. Ce qui entraîna un déclin de l'influence des néo-conservateurs, qui modifièrent la posture de l'administration Bush, s'orientant de plus en plus vers un multilatéralisme de circonstance. La restauration de relations saines avec l'Europe et au sein de l'Alliance atlantique nécessitait une réconciliation avec la France. Quoi qu'il en soit, celle-ci demeurait incontournable, même si son prestige avait décliné au rythme des difficultés du président Chirac, affaibli par les échecs successifs tant pour le référendum sur la Constitution européenne qu'aux élections locales et dans le cadre de ses réformes. Cette réorientation diplomatique s'avéra d'autant plus nécessaire que les difficultés et l'impopularité s'accrurent pour l'administration Bush. Par delà la nécessaire et permanente coopération entre les deux pays centraux de l'Alliance atlantique, cette réconciliation de circonstance initiée deux dirigeants politiquement exsangues est-elle appelée à connaître un nouveau ton avec le renouvellement politique de part et d'autre de l'Atlantique ?

«Sarkozy l'Américain»

S'affirmant dès la campagne électorale comme le candidat de la rupture, Nicolas Sarkozy a affiché dès son élection un atlantisme en rupture avec son prédécesseur, ainsi qu'avec toute la tradition de la V^e République. Déjà, alors qu'il était ministre de l'Intérieur du gouvernement de Villepin, N. Sarkozy avait profité d'un déplacement aux États-Unis, en septembre 2006, pour rencontrer George W. Bush et les futurs adversaires à l'élection présidentielle américaine, Barack Obama et John McCain. Il avait surtout marqué son séjour par une opposition frontale à la politique de 2002–2003 en critiquant clairement la menace de veto brandie par la France lors des discussions à l'ONU. Et à l'occasion d'un discours donné à Washington devant les *Daughters of the American Revolution* lors de la commémoration des attentats du 11 septembre, le futur candidat à la présidentielle évoqua sa conviction d'une amitié franco-américaine inébranlable et son attachement personnel aux États-Unis; se targuant d'être appelé en France «Sarkozy l'Américain».

Son installation à l'Élysée ne modifia pas sa posture atlantiste, en dépit des réserves d'une opinion publique toujours aussi hostile à l'Amérique de Bush ainsi que des gardiens du temple gaullistes et de l'opposition réunis. Fidèle à sa politique démonstrative, le président Sarkozy désigna comme conseiller diplomatique Jean-David Levitte, ancien ambassadeur de France aux États-Unis entre 2003 et 2007 et ardent acteur de la réconciliation bilatérale avant de se rendre pour une visite «privée» à la résidence du président Bush à Kennebunkport lors de ses vacances américaines (une autre rupture de l'été 2007). L'automne 2007 illustra des retrouvailles sincères et non plus nécessaires alors que se succédèrent à Washington le ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner (atlantiste et soutien des États-Unis en 2003), le Premier ministre François Fillon puis le président en personne au service d'une «diplomatie de la réconciliation». Alors que B. Kouchner avait évoqué en septembre «l'exceptionnelle relation entre la France et les États-Unis», dans un discours chaleureusement applaudi devant le Congrès en novembre 2007, le président français fit l'éloge de l'Amérique et exprima sa volonté de tourner la page de la crise de 2003. Toutefois, il prit garde à préserver les principes gaulliens en rappen-

lant que la France était «un ami debout, un allié indépendant [et] un partenaire libre».¹⁰

De fait, si l'on a pu relever d'évidents rapprochements de la politique étrangère française avec les États-Unis, la gestion des grands dossiers est demeurée dans la continuité du gouvernement précédent. Sur le plan symbolique, et en réponse évidente aux requêtes de l'administration Bush, le président Sarkozy a certes remis en cause l'annonce du candidat à la présidentielle de retirer les troupes françaises d'Afghanistan, tandis que le ton se durcissait à l'encontre des ambitions nucléaires de l'Iran dans une posture désormais plus proche des États-Unis que des partenaires européens de la France.¹¹ Toutefois, concernant la question hautement symbolique de l'Irak, la coopération avec les États-Unis est demeurée limitée, même si Bernard Kouchner a effectué en août 2007 la première visite officielle à Bagdad d'un ministre français des Affaires étrangères depuis 1988. Ce qui n'a pas empêché la France, qui avait déjà signé en novembre 2005 un accord bilatéral de réduction de la dette irakienne, d'engager un programme d'assistance à l'Irak, notamment dans le domaine de la formation des cadres. Les programmes de coopération dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, tout en demeurant publiquement fort discrets, semblent toujours aussi efficacement conduits.

Dans le même temps, le président Sarkozy a pris soin de rappeler son souci de «l'accroissement de la crédibilité» de la France, «de sa marge d'action, de sa capacité d'influence à l'intérieur comme à l'extérieur de sa famille [occidentale]», ainsi que son souhait de voir s'établir «un nouveau concert des grandes puissances, un monde multipolaire dont l'Union européenne pourrait devenir progressivement l'un des pôles les plus actifs, si seulement elle en a la volonté.»¹² Un discours que n'aurait réfuté aucun de ses prédécesseurs et qui a justifié toutes les réticences à l'encontre de l'hyperpuissance américaine. Ainsi, la France n'hésita pas à nouer le dialogue et à négocier avec des États comme le Venezuela, la Libye, la Syrie, recevant successivement des dirigeants bien peu favorables aux États-Unis. Concernant les questions européennes, le président Sarkozy n'hésita pas non plus à contrarier la volonté américaine: résolument hostile à l'entrée

de la Turquie dans l'Europe, l'un des chevaux de bataille de Washington, le président français n'en a pas moins exprimé ses réticences quant à un élargissement de l'OTAN ou la stratégie anti-missile de Washington perçus comme trop agressifs à l'encontre de Moscou. Le programme de l'Élysée pour la présidence française du Conseil de l'UE, s'il n'a pas tenu toutes ses promesses, a souligné la continuité de l'investissement français et de son ambition pour faire émerger une réelle puissance internationale de l'Europe. Dans cette perspective, le rôle de la France pour coordonner une position européenne face à la crise financière de l'été 2008 à l'occasion des réunions de New York et Londres a semblé essentiel. Tout au long de l'année 2008, le discours de Paris a été celui d'un retour de la France tant au sein de l'Europe qu'au niveau international et dans le cadre du multilatéralisme traditionnellement défendu par la V^e République.

Il n'est pas jusqu'au geste le plus symbolique du début de mandat du président Sarkozy, le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, qui ne soit finalement exempt de cette dualité. De fait, le projet de réintégration n'avait rien de novateur. Esquissé par J. Chirac et B. Clinton en 1995, le processus avait été abandonné en 1997 du fait de la cohabitation, avec le gouvernement de Lionel Jospin, et du rejet par le Pentagone des conditions émises par J. Chirac : que le commandement Sud de l'OTAN soit attribué à un général européen. Néanmoins, la France réintégra en 1995 le Comité militaire, la plus haute autorité militaire de l'Alliance, qui réunit les chefs d'état-major des armées des pays membres. Le retour dans le commandement intégré fut évoqué de nouveau en septembre 2007 par Hervé Morin, le ministre de la Défense de N. Sarkozy, et confirmé lors du sommet de Bucarest en avril, puis en juillet 2008 par le Livre blanc de la défense. Ce retour après quarante-trois ans d'absence a été officialisé lors du sommet du 60^e anniversaire de l'Alliance qui s'est tenu entre Strasbourg et Kehl en avril 2009. Pour autant, cette réintégration complète n'implique pas une rupture totale avec la politique de la V^e République et un tournant atlantiste indiscutable. Même si, dans les faits, cela n'eut pas encore lieu, l'achèvement du processus ne fut pas présenté comme une fin en soi, mais bien comme

une étape nécessaire au renforcement de l'Europe de la défense, qui devait à son tour profiter de la rénovation de l'OTAN. Nicolas Sarkozy avait d'emblée posé les termes de l'équation en affirmant devant le Congrès américain que « plus l'Europe de la défense sera aboutie, plus la France sera résolue à reprendre toute sa place dans l'OTAN ». Cette donnée explique peut-être l'écho tout à fait relatif lors du sommet de cette révolution copernicienne de la diplomatie française.

À moins qu'une nouvelle donnée ne soit introduite dans cette nouvelle phase de rapprochement. Si le ton de la relation bilatérale s'est effectivement grandement réchauffé depuis l'arrivée au pouvoir de N. Sarkozy, il n'a fait que s'inscrire dans la continuité de la réconciliation entre J. Chirac et G. W. Bush. Le retour dans l'OTAN a été négocié et annoncé sous le même président américain. L'opinion publique française, résolument hostile à G. W. Bush et aux républicains, avait salué avec enthousiasme l'élection de B. Obama, et c'est avec un grand intérêt que Paris a pu relever que la nouvelle équipe comprenait de nombreux francophiles, dont le conseiller pour la sécurité nationale, James L. Jones (qui a vécu en France), et Phillip Gordon, *Assistant Secretary of State for European and Eurasian affairs* qui est le traducteur des derniers livres d'H. Védrine et de N. Sarkozy. Pour autant, les relations entre les deux présidents n'ont pas semblé aussi chaleureuses que celles entre N. Sarkozy et G. W. Bush. Même la presse française n'a pas manqué de constater que le président Obama n'a pas paru pressé de rencontrer son homologue français et, en dépit de multiples annonces, sa première visite officielle en France a eu lieu lors des célébrations du Débarquement du 6 juin. Concernant les grands dossiers depuis l'élection d'Obama, la France a opposé, comme d'autres, une fin de non-recevoir à la demande américaine de renforcer son engagement militaire en Afghanistan, limitant par là-même la portée de sa réintégration complète dans l'OTAN ; et par deux fois, N. Sarkozy s'est officiellement et fermement opposé à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, en dépit de la prise de position du président Obama au sommet de Prague et lors de sa visite en Turquie. D'autres mesures fortes du président américain, telles que la fermeture annoncée de Guantanamo (qui bénéficiera d'un

soutien français avec la promesse d'un « accueil » d'ex-prisonniers) ou les avancées concernant le protocole de Kyoto, n'ont pas entraîné de réactions spécifiques du gouvernement français. Il est vrai que ce même gouvernement n'a pas non plus réagi à l'engagement pragois du président Obama d'œuvrer au désarmement nucléaire, alors que la force de frappe constitue une des pierres angulaires de la politique de sécurité française et un des piliers de sa stature internationale.

Considérée dans la perspective historique depuis 1958, la phase de rapprochement bilatéral initiée par N. Sarkozy demeure classique. Mu par le désir du premier président ouvertement américanophile de la V^e République, il bénéficie de l'extrême popularité du président Obama et des espoirs qui sont fondés sur son style. Il n'en demeure pas moins que, toute multilatéraliste qu'elle soit, la politique étrangère américaine sera encore dictée par la perception des intérêts nationaux. Et contrairement à la France, où le fantasme du domaine réservé de la politique étrangère est devenu réalité, celle-ci se développe aux États-Unis au sein d'un rapport de force entre le président et le Congrès et demeure dictée par les flux de la vie politique nationale. À l'issue des fameux cent jours, il est difficile de préfigurer ce que sera la réalité diplomatique américaine. Certes, le style présidentiel jouera vraisemblablement un rôle essentiel. Toutefois, il ne faut pas oublier que, même sous les mandats du très populaire et multilatéraliste président Clinton, l'Amérique ne renonça pas à ses intérêts premiers, provoquant parfois l'agacement d'une France qui inventa alors la notion d'hyperpuissance.

Pendant un demi-siècle, l'influence de la France dans le monde et *a fortiori* au sein de l'Alliance atlantique a été liée à son statut d'allié autonome des États-Unis. La réintégration dans l'OTAN ouvre désormais un nouveau chapitre, marqué par davantage d'alignement et l'espoir d'une capacité d'influence plus importante au sein même de l'Al-

liance – même si dans les faits, le retour dans les dernières structures ne modifie guère la réalité de la présence antérieure et de son influence relative; mais aussi pour les projets de sécurité européenne, pour laquelle la défiance affichée de la France à l'égard des États-Unis a pu constituer un frein. La réalité de cette nouvelle phase de rapprochement bilatéral devrait pourtant ne pas déroger à la « règle » historique de ce même demi-siècle: c'est au moment où les intérêts des deux pays devront se confronter – vraisemblablement à l'occasion d'une crise exigeant des positions tranchées – que le discours et les gestes symboliques qui se sont succédé depuis 2007 seront soumis à l'épreuve des faits. Dans cette éventualité, le discours de B. Kouchner au début du mandat élyséen ne manquera pas de prendre tout son sens et de mesurer la pérennité de l'évolution souhaitée par N. Sarkozy: « Les pires crises de la relation transatlantique en général, et de la relation franco-américaine en particulier, n'ont jamais porté sur les relations transatlantiques, mais sur le reste du monde. »¹³ Pour l'heure, force est de constater que le mouvement entre les deux pays a été double. Le président Sarkozy a choisi de se rapprocher de l'Amérique de G. Bush sans remettre en question les objectifs traditionnels de la France et sa représentation du système international. Le président Obama a quant à lui radicalement modifié le ton de la diplomatie américaine, voire la méthode (en fermant le camp de Guantanamo et en essayant d'amorcer un dialogue avec l'Iran). A-t-il pour autant remis en question les objectifs de la diplomatie américaine? Les deux pays affichent un même souci pour le multilatéralisme. L'évolution de la relation bilatérale s'inscrira dans la volonté, ou la capacité, des deux dirigeants à faire coïncider leurs visions et les réalités des intérêts de chacune de leurs nations.

Nicolas Vaicbourdt est maître de conférences en civilisation américaine et directeur adjoint de l'UFR Langues à l'Université de Cergy-Pontoise.

Notes

- 1 Voir Maurice Vaïsse, *La puissance ou l'influence? La France dans le monde depuis 1958*, Paris 2009.
- 2 Au mois de septembre 2001, la France, qui détenait la présidence tournante au Conseil de sécurité de l'ONU, prépara en accord avec Washington une résolution reconnaissant que les États-Unis étaient en situation de légitime défense et bénéficiaient du droit de riposte.
- 3 Pour un compte-rendu fiable et informé de la crise franco-américaine de 2003 et de ses suites, voir Henri Vernet et Thomas Cantaloube, *Chirac contre Bush. L'autre guerre*, Paris 2004. Pour une perspective transatlantique, voir Philip H. Gordon et Jeremy Shapiro, *Allies at War: America, Europe and the Crisis over Iraq*, New York, NY, 2004.
- 4 Discours prononcé devant le Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Irak, 14 février 2003 in Dominique de Villepin, *Un autre monde. Discours, interventions et débat*, Paris 2003, p. 73–80.
- 5 Voir notamment son discours du 19 mars 2003 prononcé devant le Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Irak, in Dominique de Villepin, *op. cit.*, p. 100–105.
- 6 Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse*, Paris 2003.
- 7 Sur les ressorts de l'antiaméricanisme en France, voir l'ouvrage essentiel de Philippe Roger, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris 2002.
- 8 Le 30 janvier 2003, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, République tchèque, Portugal, Pologne ratifièrent la «Lettre des huit pays d'Europe pour un front uni face à l'Irak» en soutien aux États-Unis entraînant la Déclaration des pays du groupe de Vilnius, le 5 février 2003: Albanie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. En retour, le président Chirac reprocha vertement aux nouveaux membres leur manque de solidarité à l'égard de l'Europe par un tonitruant «ils auraient mieux fait de se taire».
- 9 Pour une présentation et une analyse de ce processus de rapprochement, voir Frédéric Bozo et Guillaume Parmentier, «France and the United States: Waiting for Regime Change», in *Survival*, N° 1/2007, p. 181–198.
- 10 Discours de N. Sarkozy devant le Congrès des États-Unis, Washington, le 7 novembre 2007, via <<http://www.elysee.fr>>.
- 11 En avril 2008, la France annonça même le renforcement des troupes françaises à la FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN), portant à 3 000 hommes le contingent français (sur un total de 70 000). Début août 2008, la France a par ailleurs pris le commandement de la force de l'Otan dans la région de Kaboul. Malgré la mort de dix soldats français le 19 août 2008, N. Sarkozy a confirmé la nécessité de la présence française en Afghanistan face à l'ampleur de l'insurrection talibane.
- 12 Vœux de Nicolas Sarkozy aux Corps Diplomatiques, Paris, le 18 janvier 2008, via <<http://www.elysee.fr>>.
- 13 Intervention du ministre des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, au Center for Strategic and International Studies, Washington, 20 septembre 2007.